

LA LETTRE DE L'ASSURANCE

ÉDITÉE PAR SERONI



www.lalettredelassurance.com

DES FAITS, UN TON...

N° 1737 - LUNDI 4 MAI 2026

L'union (dé)fait la fraude

La lutte contre la fraude retrouve des couleurs. En quelques jours, les complémentaires se sont signalées par un rassemblement inédit et ont vu la commission mixte paritaire réunie le 28 avril revenir dans leur sens.

Un rapport de cause à effet ? « *Difficile à dire, mais l'important était de retirer les amendements qui pénalisaient tout le monde* », confie une source.

« *Tout le monde* », c'est exactement la ligne qu'avaient choisie les assureurs.

Toutes les fédérations du secteur, FIPS, FNMF et FRANCE ASSUREURS, ont adressé le 23 avril une lettre aux parlementaires appelés à se retrouver le 28 avril. Afin de maintenir la pression, le courrier a été rendu public le 27 avril, sur les réseaux sociaux des fédérations.

Dans cette missive, il était question de l'article 5 du Projet de loi contre les fraudes sociales et fiscales, et des trois amendements ajoutés à l'Assemblée nationale.

Clairement dénommés et dénoncés, ceux-ci ont été l'objet d'une argumentation succincte mais efficace.

Ce lobbying officiel et transparent avait le mérite de la clarté : l'adoption de l'article 5 dans cette version entraînait une « *fragilisation du tiers payant, service reconnu comme essentiel par les Français pour leur accès aux soins* ».

Pour accentuer encore la portée du message, et ne pas apparaître une nouvelle fois comme les vilains assureurs en quête de données et d'emprise – les arguments avancés par les opticiens et les chirurgiens-dentistes – il fallait démontrer l'intérêt des patients.

Le secteur y est parvenu en obtenant des soutiens très larges.

Outre PLANÈTE CSCA, le syndicat des courtiers d'assurances, les partenaires sociaux se sont engagés. MEDEF, U2P et CPME côté patronal, FO, CFTC et CFE-CGC côté salarié-e-s sont signataires.

Surtout, les fédés de l'assurance ont convaincu des associations de patients. FRANCE ASSOS SANTÉ, le collectif des associations d'obèses CNAO et RENALOO, association de malades du rein, ont accepté de rejoindre la démarche, ajoutant aux engagements des professionnels la défense des malades.

À l'heure où nous bouclions ces lignes, le texte n'était pas officialisé. « *Une source directe nous dit que l'article a bien été rétabli. Je suppose qu'il est rétabli dans sa version issue du Sénat* », nous disait une interlocutrice, confiante.

Ce que semblait confirmer l'Argus qui affirmait que la CMP avait supprimé « *l'exclusion des plateformes de tiers payant et réseaux de soins des échanges de données avec l'assurance maladie obligatoire* ».

Le soulagement ne sera total qu'après les votes du Parlement, le 5 mai à l'Assemblée nationale puis le 11 mai au Sénat. Il sera alors temps de reparler tarifs...

LES BONNS COMPTES



DES ASSUREURS : SUPER RAPPORT ! FAIRE DE LA PRÉVENTION, AUGMENTER LES TARIFS, CONSTITUER DES RÉSERVES, LIMITER LES RISQUES COUVERTS... JE CROIS QU'ILS COMMENCENT À COMPRENDRE L'ASSURANCE !

LA VIE DES BOITES

MAIF lutte pour sa vie

Les records de collecte en assurance-vie n'épargnent personne.

Chez MAIF, la montée en puissance de l'activité épargne s'est accompagnée d'une adaptation de la distribution. « Nous avons désormais une petite centaine de conseillers spécialisés en épargne », confie Florent VILLAIN, directeur général adjoint en charge de la très stratégique relation sociétaire.

Pour la mutuelle, les assurances de personnes ont été un choc culturel. Habités à être appelés pour distribuer des contrats, les conseillers ont dû devenir vendeurs. D'où l'ajout de ces commerciaux, « que nous avons distribués sur tout le territoire » et qui « ont une capacité à aller sur des niveaux de collecte supérieurs à un 'généraliste' qui va jusqu'à 30 000 euros ». L'équipe de « spécialistes » prend le relais pour les patrimoines supérieurs à ces montants, avant l'entrée en lice de MAIF SOLUTIONS FINANCIÈRES, filiale du groupe, dotée d'un réseau de 80 conseillers en gestion de patrimoine.

Cette nouvelle organisation porte ses fruits. « Cela fait partie de la somme des ingrédients qui nous a permis de faire 1,3 milliard de collecte en 2025, quand nous faisions plutôt 700 millions en 2024 », annonce Florent VILLAIN. Selon ses estimations, ces réseaux



FINIS TON ASSET !

Gestion de patrimoines mutualistes

Les collègues de *News Asset Pro* vous régaler ce mois-ci avec la publication d'un long plan séquence sur le thème de la consolidation du secteur des CGP. Le format XXL met en lumière le rôle de « nouveaux acteurs » bien connus de ces pages. « L'arrivée en force des mutuelles dans le métier est l'un des éléments marquants de l'année dernière », fait valoir Sébastien LELEU, associé chez PAX CORPORATE FINANCE, cité par nos confrères. VYV, MALAKOFF HUMANIS et la CARAC, figurent dans une liste de consolidateurs bien plus large.

www.newsassetpro.com

spécialisés pèsent pour la moitié de la collecte, le reste étant la part du réseau dit généraliste et les versements libres. La formule fonctionne toujours puisque MAIF annonce réaliser une collecte encore supérieure au premier trimestre 2026.

Le directeur général adjoint voit également un changement chez les sociétaires « qui viennent spontanément nous voir pour souscrire de l'assurance-vie et de la prévoyance, et ça c'est quand même assez nouveau ».

Signe du changement d'époque, la MAIF se prépare à gérer des adhérents à des contrats vie qui voudront souscrire un contrat auto ou habitation. Une révolution.

DIOT-SIACI chante l'internationale

Avant que les bancassureurs ne fassent basculer le secteur dans les résultats semestriels, le courtage étire la saison des résultats annuels. DIOT-SIACI a publié le bilan de son année 2025. En forte croissance (+28 %), le chiffre d'affaires atteint 1,31 milliard d'euros. Surtout, le courtier a rééquilibré ses revenus entre la France et le reste du monde.

Le marché hexagonal reste son premier terrain de jeu, avec un chiffre d'affaires de 698 millions d'euros (+21 %) mais l'international se rapproche avec une hausse de 34 % de son chiffre d'affaires (610 millions). Cette croissance est avant tout tirée par les acquisitions. En 2025, DIOT-SIACI a enregistré les arrivées de NASCO et UNILIGHT, augmentant considérablement ses activités internationales. Le groupe parle d'une « croissance organique dynamique de 5,5 % », le reste étant le fruit « d'acquisitions ciblées ».

En termes de cibles justement, Cédric CHARPENTIER explique dans Les Échos, à qui cette année encore le directeur général du groupe a réservé ses commentaires, que les 2 milliards de chiffre d'affaires restent l'objectif de 2031. Date à laquelle les actionnaires, le groupe BURRUS et le fonds ARDIAN arrivé cet été, choisiront entre une introduction en bourse ou un renouvellement des fonds...

EN BREF

MAAF annonce la mise en place d'une aide exceptionnelle du 20 avril au 31 mai 2026, pour « soutenir le pouvoir d'achat face à la hausse des prix de l'énergie ». Les nouveaux souscripteurs de contrats auto ou habitation, « hors formules Éco », bénéficieront d'une réduction immédiate allant de 50 à 100 euros. Cette remise sera déduite directement de la première cotisation annuelle.

MACIF mobilise son fonds « Macif Terre et Vivant » géré par SWEN CP pour soutenir RECYCLIVRE, un groupe qui se dit leader français du livre d'occasion. Cette participation directe, la troisième du fonds doté de 50 millions d'euros, permet « d'investir au capital d'entreprises majoritairement françaises », selon Sabine CASTELAN POQUET, directrice des investissements de MACIF.

Avec 670 millions d'euros déjà placés en faveur de la durabilité, la MACIF dépasse son objectif initial, qui était de 300 millions d'euros.

APICIL crée sa marque dédiée à l'épargne salariale et de retraite collective. Regroupant le PEE, le PERCOL le PEROB et les IFC, l'objectif est de « transformer des dispositifs souvent perçus comme techniques en un atout durable de fidélisation et de marque employeur ». L'ambition est également d'améliorer la maîtrise des outils par les clients.

Pour y parvenir, le groupe transforme son offre et sa distribution via un modèle multicanal par téléphone, agence, internet et courtiers, pour renforcer son expertise et sa proximité en épargne collective.

L'assurtech française WESUR a lancé le premier parcours d'assurance 100 % IA sur ChatGPT. Une semaine après LESFURETS, cette IA conversationnelle « agentique » transforme la distribution en analysant et vendant des contrats en temps réel avec un accompagnement dès le début de l'expérience jusqu'à la fin. Avec « +15 % de taux de conversion » depuis le déploiement de l'agent selon leur communiqué, le plan « IA-natif » de WESUR dit séduire plus de 25 de ses assureurs partenaires.

C'EST POLITIQUE !

QUE CHOISIR RIST la même

L'association QUE CHOISIR ENSEMBLE, anciennement UFC QUE-CHOISIR, a dénoncé ce mardi 28 avril « des augmentations généralisées malgré l'interdiction » sur les complémentaires santé.

Selon une enquête menée auprès de 4 271 témoins dont 195 couples, 98,52 % des répondants affirment avoir « subi une hausse » de tarif.

L'association rappelle que ces hausses sont faites malgré le gel imposé par la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS)... Cela représente une hausse du coût moyen de 106,21 euros par an pour un individu et de 198 euros pour un couple, affectant surtout les retraités qui paient des cotisations annuelles dépassant souvent les 1 500 euros, relève QUE CHOISIR.

Les associations de consommateurs veulent insister sur le manque de sanctions après le passage de la loi. Une semaine après son confrère GUEDJ, le député du groupe Liot Laurent MAZURY interroge la ministre Stéphanie RIST à l'Assemblée nationale le mardi 28 avril. Il lui demande ce qu'elle compte « faire pour que la loi de la République soit enfin respectée ? »

La ministre de la Santé dit avoir « débuté des négociations » toujours en cours, avec les organismes complémentaires. Cependant une source nous confie qu'aucune « négociation n'est entamée

et aucune négociation ne le sera jamais avec aucune des trois fédérations ni avec les organismes complémentaires.»

Le gouvernement a finalement saisi le Conseil d'État pour « disposer d'une analyse fine juridique » de la loi pour connaître les suites à donner à ce sujet. En attendant que le Conseil d'État se prononce, QUE CHOISIR ENSEMBLE a mis en avant sa nouvelle marque, avec ce vieux sujet.

MAIF touché par la grâce

Les plus fidèles sociétaires de la MAIF apprécieront l'apparition de leur assureur... au Vatican ! Cette photo du Pape Léon XIV, tout sourire, tenant dans ses mains le logo MAIF heurtera-t-elle la laïcité des enseignants ou sera-t-elle un élément de fierté ? La seule question qui vaille est de savoir comment la MAIF s'est infiltrée dans la cité vaticane...

Grâce à Emmanuel MACRON ! En effet, le président de la République a offert au Pape un maillot dédié de l'équipe de France de basket. Or la MAIF est le sponsor de l'équipe, et a placé son logo rouge sur le maillot bleu. Les photos officielles ont offert une visibilité inégalée à la mutuelle niortaise, et l'histoire ne dit pas si, à côté des dédicaces des joueurs, il y avait celles d'Yves PELLICIER et Pascal DEMURGER, respectivement président et directeur général de l'assureur mutualiste.

LA VIE DES GENS

La FÉDÉRATION DES INSTITUTIONS PARITAIRES DE PROTECTION SOCIALE (FIPS) vient de recruter Vincent CHEVRIER, ancien secrétaire général de L'UNION NATIONALE DES ORGANISMES D'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE (UNOCAM), comme directeur de la stratégie (Lire *La Lettre de l'Assurance* du 23 février).

Cette nomination fait parler les anciens dans le monde de l'Assurance maladie complémentaire. Manifestement, la FIPS n'a pas gardé la mémoire des positionnements du Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP), qui n'avait pas souhaité, en 2011, maintenir Vincent CHEVRIER dans ses fonctions à l'UNOCAM, comme les autres composantes de l'association du reste. C'est le risque, en matière de stratégie, dira-t-on : avoir raison trop tôt peut causer des problèmes à court terme. Mais c'est aussi l'avantage : avoir raison trop tôt peut être payant à long terme.

Veronique TURINAZ-POSTEL, diplômée de l'École supérieure des affaires de Grenoble, est nommée à la direction générale de DIOT-SIACI TRADE FINANCE. Elle commence sa carrière en 1992 au CRÉDIT LYONNAIS avant de travailler, pendant dix ans aux AGF, où elle occupe plusieurs postes. Elle poursuit chez l'assureur devenu ALLIANZ, et y reste presque 19 ans en gravissant les échelons, jusqu'à finir directrice mondiale de la vente et de la distribution d'ALLIANZ TRADE (ex-EULER HERMES) depuis 2019.

Isabelle HERNU-SFEIR, diplômée de l'UMPC et de l'ESSEC, est nommée CEO de MERCER FRANCE. Elle prendra ses fonctions en juin, soit trois mois après le départ de Max BARBIER pour DIOT-SIACI. Rappelons que ce dernier avait lui-même remplacé Vincent HARREL, parti pour VERLINGUE après la fusion MARSH-MERCER en France... Isabelle HERNU-SFEIR commence sa carrière en 2000 en tant qu'actuaire junior chez MAZARS avant de rejoindre MERCER FRANCE en 2003 comme actuaire senior. Par la suite, elle alterne entre la branche britannique, française puis suisse, où elle est CEO en 2024.

LES PETITS DÉJEUNERS OFF

24 JUIN

Delphine MAISONNEUVE
Directrice générale
Groupe VYV

8 JUILLET

Fabrice HEYRIES
Directeur général
AG2R LA MONDIALE

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS
lalettredelessurance.com



LES PETITES LIGNES

Édito : Éloge de la longévité

Le groupe MAIF a organisé une rencontre avec Florent VILLAIN directeur général adjoint en charge de la direction relation sociétaire, mardi 28 avril. L'occasion de parler distribution, relation client (sociétaire) et classement, mais aussi de prise de poste pour celui qui a succédé en septembre 2024 à Christine MATHE CATHALA, disparue brutalement en juin 2024.

Arrivé en 2003, Florent VILLAIN se présente comme « un bébé MAIF », parle de « fierté » et de ce point commun avec sa pré-décédée : avoir fait sa carrière dans la même maison.

Aujourd'hui, il est fréquent d'entendre que la nouvelle génération « ne veut pas s'engager, ne veut pas travailler, change tout le temps ». Un tas de poncifs qu'il est très compliqué de vérifier car il n'y a que le temps qui peut confirmer ou infirmer ce ressenti.

Revenons au secteur de l'assurance. S'il est bien un secteur qui ne se choisit pas, c'est l'assurance. Rares sont les personnes à avoir fait le choix, dès le bac, d'entrer dans le monde (merveilleux) de l'assurance. Ni Adrien COURET, ni Guillaume BORIE, pour ne citer que les plus célèbres, n'avaient fait ce choix. C'est le hasard d'une rencontre ou d'un stage qui amène à s'intéresser au secteur de l'assurance.

Puis, ce sont les entreprises qui font le reste. Je pourrais citer Jean-Philippe DOGNETON chez MACIF ou Thierry MARTEL chez GROUPAMA pour la génération précédente, qui font partie de ces jeunes adultes recrutés par l'assurance qui y sont restés, ont varié les postes et les sujets.

Certes, les quatre cités précédemment sont devenus des dirigeants de premier plan, mais ils sont parfois entourés d'autres « anciens » qui n'ont connu qu'une maison, où ils se sont épanouis. « En 20 ans, j'ai connu neuf fonctions différentes » expliquait Florent VILLAIN. C'est une des explications de la longévité en entreprise : la capacité à faire progresser les salariés, à offrir des opportunités.

Une personne de ma connaissance m'avait dit un jour : « si les collaborateurs et collaboratrices restent, c'est que soit ils sont nuls, parce que personne ne vient te les prendre, soit que tu les payes trop ». Une vision à mon sens tout à fait réductrice de ce qu'est le travail et l'environnement professionnel. Car ramené à l'argent qui, s'il contribue au bonheur, n'est plus le seul moteur d'un engagement professionnel.

Comme je vous le disais ici-même la semaine dernière, j'ai bouclé plus de 500 éditions de *La Lettre de l'Assurance* depuis le rachat du titre en janvier 2015. Mais j'ai commencé chez SERONI en 2008. 18 ans en septembre, avec moi aussi beaucoup de fonctions, de projets et une confiance acquise au fil des années, un environnement de travail qui n'a cessé de s'améliorer.

Il n'y a finalement pas de recette pour la longévité au travail, il y a ce que j'appelle « un petit miracle » d'une relation qui naît, se nourrit et grandit pour le bien, en commun.

Benoit MARTIN

LES PETITES PHRASES



Mais disant

Pendant notre enquête sur les complémentaires santé, nous avons appris que la ministre Stéphanie RIST n'est au cœur d'aucune négociation avec qui que ce soit sur les tarifs, contrairement à ce qu'elle déclarait à l'Assemblée nationale (lire en page 3).

Notre source poursuit, en disant de la ministre : « et accessoirement, non seulement elle ment à la représentation nationale, mais en plus elle visibilise son impuissance politique ».

Et de conclure : « mais ça c'est son problème ! » Et un peu celui des complémentaires aussi.

L'âge de faire...

L'article de nos confrères de *News Assurances Pro* sur la suspension à titre conservatoire par l'ACPR des fonctions de Jacques PILLIOT, dirigeant de PILLIOT ASSURANCES, a énormément fait parler. Sur *LinkedIn*, les lecteurs ont réagit.

« Quelle réactivité. Impressionnant », commente avec ironie un utilisateur, quand un autre, pragmatique, évoque l'âge du dirigeant : « À 82 ans, cela doit lui faire une belle jambe... »

L'âge de faire... ses adieux ?

À NOS ABONNÉS

Interruption de mai

La Lettre de l'Assurance fait le pont !

Le journal ne paraîtra pas le lundi 18 mai.

La Lettre de l'Assurance reviendra le vendredi 22 mai, datée du 25 mai 2026.

LA LETTRE DE L'ASSURANCE - www.lalettredelassurance.com /// Publication hebdomadaire (44 numéros par an) - lettredelassurance@seroni.fr /// **Prix au numéro : 49€ TTC** /// **L'hebdomadaire est édité par SERONI**, Le Onze, 11 passage Saint-Pierre Amelot, 75011 Paris - 508488905 RCS Paris - TVA intracommunautaire n°FR10508488905 /// **Rédaction** : Le Onze, 11 passage Saint-Pierre Amelot, 75011 Paris /// **Directeur de la publication** : Sébastien JAKOBOWSKI, sjakobowski@seroni.fr - **Rédacteur en chef** : Benoit MARTIN, bmartin@seroni.fr - **Stagiaire** : Melissa OPREA /// **Maquette, illustrations** : Manivone PONTIAC - **Dessin** : THIA - *La rédaction utilise des outils avec intelligence artificielle pour certaines tâches* /// **Fondateur** : Jean Luc BENGEL /// **Tarif annuel** : 1299€ TTC /// **Dépôt légal** : à parution /// **CPPAP** : 0227 T 82971 /// **ISSN** : 0757-2719 /// **Imprimerie** : 3MA GROUP - 9 rue Manfred Behr, 68250 ROUFFACH - Téléphone : 03 89 73 29 73 /// Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie. ///